

Le dossier

## Quels secteurs sont les plus affectés par la crise de l'énergie?

Toutes les entreprises ne sont pas égales face à la crise énergétique. Si certaines réalisent de scandaleux surprofits, d'autres souffrent de la situation. Ce qui n'est pas sans conséquences sur les travailleurs.

4/6

## Le régime hebdomadaire alterné en pratique

3

## Mobilisation contre l'inflation: nous maintenons la pression

7

## Automne de mobilisations en Europe

10

## Conférence sur le climat: résultats mitigés

11






# TÉLÉCHARGEZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION

»»» Téléchargez la nouvelle application ACV-CSC et restez informé-e!

- Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles
- Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis
- Consultez vos avantages en tant qu'affilié-e
- Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

## Téléchargez l'app de la CSC



Suivez l'actualité de votre secteur d'activité et gardez tous les avantages et services de la CSC à portée de main grâce à la nouvelle application ACV-CSC!

Après avoir installé et personnalisé l'app, vous serez mis au courant des dernières nouvelles de votre secteur grâce aux notifications! Vous pourrez notamment suivre l'évolution des salaires et des conditions de travail dans votre secteur, et recevoir les infos pratiques sur le paiement de votre prime syndicale.

## Réactivez vos chèques périmés

**Vous n'avez pas épuisé les sommes contenues dans vos chèques-repas, écochèques et chèques consommation arrivés à expiration? Il est possible de prolonger leur validité.**

Vous pouvez demander la réactivation de ces chèques dans un délai de 3 mois suivant leur expiration. Concrètement, pour un chèque qui a expiré le 1<sup>er</sup> novembre, par exemple, il est possible de demander une réactivation jusqu'à la fin janvier. Cette réacti-

vation – qui est unique – permet d'allonger la validité de ces chèques pour une période de 3 mois. La première demande de réactivation de chèques périmés est gratuite.

Procédure de réactivation disponible sur le site de votre émetteur:

**Edenred:** <https://user.edenred.be>

**Monizze:** <https://www.monizze.be>

**Sodexo:** <https://sodexo4you.be>



## Indexation des cotisations

Compte tenu de l'inflation élevée de ces derniers mois, les coûts supportés par la CSC ont fortement augmenté, et nous avons dû adapter la cotisation de la majorité de nos membres pour assurer nos services. À partir de cette année 2023, l'indexation de la cotisation de la CSC ne sera d'ailleurs plus appliquée qu'une fois par an. Une telle augmentation n'est jamais une bonne nouvelle, mais nous tenons à vous en assurer: chaque euro est investi pour vous offrir un service optimal et conti-

nuer à vous défendre. Grâce à votre cotisation, nous nous battons pour de meilleurs salaires et conditions de travail, le maintien de l'indexation automatique des salaires, pour un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et pour de meilleures pensions et allocations. De plus, dans de nombreux secteurs, vous récupérez une grande partie de votre cotisation sous la forme d'une prime syndicale.

**Pour un aperçu de toutes nos cotisations et pour connaître les avantages de votre affiliation:**  
[www.lacsc.be/affiliation](http://www.lacsc.be/affiliation)



### TIRAGE MOYEN

200.000 exemplaires

### RÉDACTION

Chaussée de Haecht, 579  
B-1030 Bruxelles (Belgique)  
Tél: 02.244.32.86  
Fax: 02.246.30.10  
E-mail: [presse@acv-csc.be](mailto:presse@acv-csc.be)

Pour obtenir votre correspondant, faites le 02.244 suivi des quatre chiffres indiqués.

### ABONNEMENTS ET POSTE

Danny Assumani (3563)  
[danny.assumani@acv-csc.be](mailto:danny.assumani@acv-csc.be)

### CHEFFE DU SERVICE PRESSE

Brigitte Jaspard  
[bjaspard@acv-csc.be](mailto:bjaspard@acv-csc.be)

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marie-Marie van der Rest  
[marie-marie.vanderrest@acv-csc.be](mailto:marie-marie.vanderrest@acv-csc.be)

### RÉDACTION

David Morelli (3289)  
[dmorelli@acv-csc.be](mailto:dmorelli@acv-csc.be)

Donatienne Coppieters (3283)  
[dcoppieters@acv-csc.be](mailto:dcoppieters@acv-csc.be)

### MISE EN PAGE

Patricia Martin (3297)  
[patriciamartin@skynet.be](mailto:patriciamartin@skynet.be)  
Marie-Hélène Toussaint  
[m-htoussaint@skynet.be](mailto:m-htoussaint@skynet.be)

### ÉDITEUR

Confédération des syndicats chrétiens (CSC)

### IMPRIMERIE

Remy-Roto Beauraing



[www.lacsc.be](http://www.lacsc.be)



[www.facebook.com/lacsc](https://www.facebook.com/lacsc)



[www.twitter.com/la\\_csc](https://www.twitter.com/la_csc)



[www.instagram.com/lacsc](https://www.instagram.com/lacsc)



[www.youtube.com/cscvideo](https://www.youtube.com/cscvideo)



## Le régime hebdomadaire alterné **en pratique**

**Le deal pour l'emploi permet aux travailleurs à temps plein de demander à leur employeur de prêter plus d'heures une semaine, et d'en prêter moins la semaine qui suit. L'employeur peut ainsi davantage tenir compte de la situation personnelle du travailleur, dans un cas de coparentalité par exemple.** | Piet Van den Bergh (adapt. DMO) |

Le régime de travail alterné, entré en vigueur le 20 novembre dernier, doit être organisé en cycles de deux semaines successives. Les prestations excédentaires de la première semaine – pouvant atteindre 9 heures par jour et 45 heures par semaine – sont immédiatement compensées par des prestations moins longues la semaine suivante. La durée du travail hebdomadaire normale doit ainsi rester garantie sur une période de deux semaines. Dans ce cadre, le terme «semaine» doit être compris comme une période de sept jours consécutifs, qui ne doit pas nécessairement commencer un lundi pour finir un dimanche.

Dans deux cas de figure, le cycle peut être organisé sur une période de quatre semaines consécutives: durant le troisième trimestre (pour tenir compte des vacances scolaires), et dans le contexte d'un événement imprévu.

**GRÂCE AU RÉGIME HEBDOMADAIRE ALTERNÉ, L'EMPLOYEUR PEUT DAVANTAGE TENIR COMPTE DE LA SITUATION PERSONNELLE DU TRAVAILLEUR.**

Le règlement de travail devra être adapté pour rendre ce régime hebdomadaire alterné possible pour les travailleurs à temps plein.

Le travailleur occupé dans un régime hebdomadaire alterné peut prêter des heures supplémentaires, normales ou volontaires. Il ne pourra toutefois prêter des heures supplémentaires volontaires que durant les semaines où il travaille davantage.

### Point d'attention pour les crédit-temps

L'application d'un tel régime hebdomadaire alterné peut avoir pour conséquence que le travailleur ne travaille plus 5 jours par semaine, par exemple dans le cadre du cycle de 4 semaines. Le travailleur pourrait ainsi rencontrer des problèmes par la suite s'il souhaite demander un crédit-temps pour 1/5<sup>e</sup> temps.

Pour éviter ces problèmes, il doit mentionner dans sa demande que celle-ci s'inscrit en outre dans le cadre du droit de demander un régime de travail flexible, tel que prévu par la CCT n°162 du Conseil national du travail. La période d'occupation dans un régime hebdomadaire alterné sera ainsi neutralisée pour un crédit-temps.

### Droit de faire la demande

Le régime ne s'applique qu'aux travailleurs à temps plein. Si c'est votre cas et que vous souhaitez utiliser votre droit de demander un régime hebdomadaire alterné, vous devez introduire votre demande par écrit – par courriel par exemple – pour une période (renouvelable) de maximum six mois. Si votre employeur marque son accord, il établit un avenant au contrat de travail. S'il refuse la demande, il doit motiver son refus et le communiquer par écrit au travailleur dans le mois suivant la demande. Un refus peut par exemple se justifier par des motifs organisationnels, parce que la fonction ne se prête pas à un régime alterné, ou pour assurer la continuité du travail dans l'entreprise.

Vous avez le droit de mettre fin au régime hebdomadaire alterné de façon anticipée et de revenir à votre régime de travail initial. Vous devez toutefois en avertir votre employeur deux semaines avant le début d'un nouveau cycle.

Le droit de demander un régime hebdomadaire alterné est entré en vigueur le 20 novembre.



© Shutterstock

Bonus



Dans l'app de L'Info  
Pour en savoir plus  
sur la formule de travail souple.





## Quels secteurs sont les plus affectés par la crise de l'énergie?



**Toutes les entreprises ne sont pas égales face à la crise énergétique. Si certaines réalisent de scandaleux surprofits, d'autres souffrent de manière parfois très douloureuse de la situation. Ce qui n'est pas sans conséquences sur les travailleurs.** | David Morelli |

Il n'y a pas que les ménages qui sont impactés par la hausse des coûts de l'énergie. Les entreprises qui utilisent des quantités importantes d'énergie dans leur production ou leurs services sont, elles aussi, mises sous pression financière. Une pression qui peut mettre en danger l'avenir de l'entreprise et de ses travailleurs, certaines d'entre elles ayant dû ou risquant de devoir temporairement arrêter leurs activités à cause de la flambée des prix de l'énergie. Le fait que le gouvernement ait introduit, en octobre dernier et jusque fin 2022, un chômage temporaire énergie<sup>1</sup> témoigne de la gravité de la situation.

La forte dépendance aux importations du marché belge de l'énergie constitue une des raisons principales à l'origine de ces difficultés. La Belgique est le cinquième pays européen le plus dépendant des importations de produits énergétiques. En 2020, le pays a importé 78% de l'énergie consommée sur

le territoire. Cette forte dépendance aux importations, mais aussi d'autres facteurs tels que le système belge de tarification de l'énergie, rendent le marché belge de l'énergie particulièrement sensible aux fluctuations de prix sur le marché international. Des fluctuations qui ont des impacts spécifiques en fonction des secteurs. Petit tour d'horizon.

### Secteurs Bâtiment - Industrie & Énergie

Au niveau des secteurs couverts par la CSCBIE, les impacts se font ressentir principalement dans les industries intensives en énergie. C'est le cas, par exemple, dans les secteurs de la chimie et de la pétrochimie, qui ont un fort contenu énergétique des coûts de production, et dans les secteurs des matériaux de construction (briques, verre, ciment...). La briqueterie de Ploegsteert à Barry (Tournai) a mis son four à l'arrêt durant un moment,

en raison des prix du gaz. En octobre 2022, les cimentiers ont lancé un cri d'alarme face à des hausses de prix intenable. L'impact des coûts croissants de l'énergie est d'autant

**LA BELGIQUE EST LE CINQUIÈME PAYS EUROPÉEN LE PLUS DÉPENDANT DES IMPORTATIONS DE PRODUITS ÉNERGÉTIQUES.**

plus fort qu'il est couplé, pour ces entreprises, à une hausse des prix des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub>. Certaines de ces entreprises, dont la situation était plus favorable en 2022 (contrats d'énergie à prix fixe - période avant hausse salariale), constituent des stocks en prévision de potentiels arrêts temporaires de production en 2023. D'autres, comme Yara (engrais) à Tetre, ont déjà mis à l'arrêt plusieurs lignes de production grandes consommatrices de gaz.



L'impact est également important dans les secteurs du papier, des imprimeries et de l'industrie graphique. Un impact causé par la hausse des coûts de la pâte à papier et du papier, stimulée par l'état du marché du papier mondial post-covid, et par la hausse des coûts du transport et des prix de l'énergie.

Dans le secteur de la construction, l'impact est à la fois indirect, via la hausse des prix des matériaux, et, dans une moindre mesure, direct. Les acteurs du secteur craignent un affaiblissement de la capacité des ménages et des autres acteurs économiques à supporter les hausses de coûts de la construction et donc à investir dans les bâtiments, tant en construction neuve qu'en rénovation.

Pour la CSCBIE, une évaluation de la libéralisation du marché de l'électricité et une refonte de la formation des prix de l'électricité sur la base des coûts réels sont indispensables avec, à court terme, un blocage des prix. À moyen terme, la centrale préconise également des investissements massifs dans l'isolation des bâtiments et dans l'efficacité énergétique des process industriels, mais aussi des innovations, entre autres dans l'économie circulaire, et une relocalisation de certaines productions, y compris la production d'énergie renouvelable et moins carbonée.



Dans une entreprise sidérurgique, les coûts de l'énergie représentent désormais plus de 40% du coût de transformation.

© Shutterstock

### Secteurs du métal et du textile

Dans les secteurs couverts par la centrale ACV-CSC METEA, sans surprise, ce sont également les entreprises intensives en énergie qui sont les plus impactées, c'est-à-dire l'aéronautique, la métallurgie et le textile.

Par exemple, chez Aperam, une entreprise sidérurgique, les coûts de l'énergie sont passés, en 6 mois, de 200 euros à 300 euros la tonne. Ils représentent désormais plus de 40% du coût de transformation, contre moins de 20% en 2016. Dans ce contexte, l'entreprise a décidé en août dernier de réduire sa production, à l'instar de Thy-Marcinelle. Elle a même été un cran plus loin en fermant totalement ses portes du 28 octobre au 2 novembre. L'en-

treprise Sioen (Mouscron) va, quant à elle, suspendre de moitié sa production car elle n'est plus en mesure de concurrencer les entreprises étrangères.

Cependant, tout n'a pas toujours été aussi maussade: entre 2020 et 2022, certaines entreprises du secteur ont engrangé des profits historiques grâce à l'augmentation du prix des matières premières. Même durant le premier semestre 2022, profitant de situations conjoncturelles favorables, certains résultats financiers ont dépassé les attentes.

### Industrie alimentaire

Dans le secteur de l'industrie alimentaire, on ne recense actuellement pas de moyenne ou grande entreprise en risque de faillite. D'une part, l'industrie a réalisé des bénéfices supplémentaires (même records!) en 2021, et a constitué des réserves. D'autre part, les prix de l'énergie constituent une menace importante, mais tout aussi importante que la pénurie de main-d'œuvre ou la pénurie de plusieurs matières premières.

Au sein du secteur, certains sous-secteurs sont plus impactés que d'autres, en fonction du poids du coût de l'énergie. En général, les coûts énergétiques (avant la hausse) représentaient moins de 10% des coûts et le plus souvent moins de 5%.

Dans le secteur de la construction, les acteurs craignent un affaiblissement de la capacité des ménages à investir dans les bâtiments.



© Shutterstock



Par exemple, dans le sous-secteur de la boulangerie, les coûts énergétiques représentaient 5% du coût total. Une augmentation de 255% des prix de l'énergie signifiait une augmentation des coûts totaux de 13%: les boulangeries ont donc augmenté leurs prix.

### Logistique et transport

Les secteurs du transport et de la logistique ont été impactés par la hausse des prix de l'énergie de manière variable. L'impact n'est pas le même dans la logistique et dans les transports et, au sein de ces secteurs, l'ampleur de l'impact dépend de la taille des entreprises.

Dans le secteur des transports, plus l'entreprise est grande, plus elle est en capacité de négocier le prix de l'énergie, et donc de limiter les conséquences de la hausse des coûts. Les marges de manœuvre sont moindres dans la logistique, car il faut chauffer les ateliers et les hangars. L'impact est donc plus important, et c'est dans ce type de structures et dans les petites entreprises de transport que l'on va trouver du chômage temporaire énergétique. Vu l'augmentation des coûts de production (énergie, inflation...) et la baisse de la demande due à l'augmentation générale des prix, certaines entreprises fonctionnent à vitesse réduite. Par exemple, afin de

faire des économies de fonctionnement, une entreprise de logistique comme GEFCO (Ghislenghien), qui réceptionne des véhicules, les prépare dans ses garages et les envoie chez les concessionnaires, chôme désormais un jour par semaine.

En matière d'énergie, les mesures du gouvernement ont principalement été axées sur les accises. Comme les entreprises du transport les récupèrent déjà, ces mesures ne sont pas suffisantes. La seule mesure qui a actuellement un effet, c'est la facilité de mettre des travailleurs au chômage économique. Mais, bien évidemment, outre que cette mesure soit largement insuffisante, la volonté est que les gens travaillent.

**DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS, PLUS L'ENTREPRISE EST GRANDE, PLUS ELLE EST EN CAPACITÉ DE NÉGOCIER LE PRIX DE L'ÉNERGIE.**

Sur le long terme, la survie de certaines entreprises dépendra de leur taille et de leur capacité d'absorber et de négocier les prix.

1. Le recours à ce régime souple de chômage économique est possible pour les entreprises dont les factures d'énergie représentaient au moins 3% de la valeur ajoutée en 2021, ou dont les factures d'énergie pour les trimestres écoulés ont doublé par rapport au troisième trimestre 2021.

## «Les aides wallonnes sont trop ciblées sur les entreprises»

«Tout comme la Belgique, la Wallonie n'aide pas assez les ménages mis sous pression. Or, le récent rapport de la Fondation Roi Baudouin montre que déjà en 2020 – avant la crise de l'énergie ! – la précarité énergétique des ménages atteignait près de 30%».

Pour Muriel Ruol, conseillère au service d'études de la CSC, les aides wallonnes pour les citoyens demeurent insuffisantes, et sont surtout trop ciblées sur les entreprises. Ces dernières ont reçu 505 millions d'euros pour affronter la crise énergétique, soit 175 millions

d'aides directes, complétées par 300 millions de facilités de remboursement, de prêts à taux réduits et de garanties spécifiques. Dans le même temps, le Gouvernement wallon s'est contenté d'en appeler aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) pour soulager la facture des ménages.

«Le paradoxe, c'est qu'on ne constate pas encore actuellement d'afflux de demandes des entreprises auprès des outils économiques pour bénéficier de ces aides, car la majorité des entreprises exposées avaient négocié

des tarifs fixes qui les protègent provisoirement. Ce n'est pas le cas des ménages qui auraient vraiment besoin de ces sommes» constate Muriel Ruol. «Il y a un déséquilibre important entre les 505 millions d'aides qui leur sont accordées et l'appel du gouvernement wallon aux GRD – non suivi d'effet, d'ailleurs – de soulager la facture des ménages. De plus, contrairement au Fédéral, la Wallonie n'a prévu aucune prime ponctuelle à destination des ménages pour compenser ne serait-ce qu'une partie des augmentations...» conclut la conseillère. | D. Mo. |



## LIÈGE

### Arrêtez l'hémorragie

**En amont de la manifestation en front commun du 16 décembre, la CSC Liège-Verviers-Ostbelgien (CSC LVO) a interpellé des mandataires politiques pour rappeler les revendications syndicales concernant, entre autres, l'abrogation de la loi de 1996.**

| Isabelle Debroux adapt. (D. Mo.) |

«Arrêtez l'hémorragie!»: voilà l'impératif posé le 9 décembre dernier par la CSC LVO aux représentants d'Écolo et du PS à Liège, Huy, Eupen et Verviers. Symboliquement, des militants ont remis des trousse de secours à Frédéric Daerden, ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles et président de la fédération lié-

geoise du PS, à Samuel Cogolati, député fédéral Écolo, à Anne Kelleter, députée régionale wallonne Écolo, et à Malik Ben Achour, député fédéral PS. Objectif: les intimer à mettre les mains dans le cambouis. Ils disent comprendre la détresse de la population. Mais ce ne sont pas de mots dont ont besoin les gens, ce sont des actes!

Pourquoi interpellier le PS et Écolo? «Parce que ces deux partis affirment vouloir réformer la loi de 1996 qui cadenasse les salaires. Nous leur avons donc dit: qu'attendez-vous?», explique Jean-Marc Namotte, secrétaire fédéral de la CSC Liège-Verviers-Ostbelgien. «L'un comme l'autre reconnaît que c'est une mauvaise loi!

© CSC LVO



Les militants ont remis des trousse de secours aux dirigeants pour les intimer à mettre les mains dans le cambouis.

La conclusion coule de source: il faut l'abroger et permettre aux organisations syndicales de négocier librement des augmentations de salaire brut.» Lors de ces interpellations, la CSC a aussi une nouvelle fois défendu le blocage des prix de l'énergie et d'autres mesures pour prévenir la précarité.

## BRUXELLES

### Nous maintenons la pression

**Dans la continuité de la grève nationale du 9 novembre, plus de 20.000 manifestants ont bravé le froid glacial pour venir défendre les revenus des travailleurs face aux salaires bloqués, à l'inflation et l'explosion du prix de l'énergie.** | David Morelli |

Depuis plus d'un an maintenant, la CSC et ses militants se retrouvent régulièrement dans la rue pour faire pression sur le gouvernement afin de mettre à bas la loi sur la norme salariale, qui bloque toute possibilité de pouvoir augmenter les salaires bruts. Depuis la manifestation du 6 décembre 2021 sous le slogan «La vie est chère. Il faut de meilleurs salaires», la hausse vertigineuse du coût de la vie et des factures d'énergie ont rendu les questions des salaires et du pouvoir d'achat toujours plus aigües, et cette revendication d'autant plus légitime et pertinente. Face aux réponses largement in-

suffisantes du gouvernement pour remédier à la difficulté croissante d'une part de plus en plus importante de la population de boucler les fins de mois, plus de 20.000 militants ont manifesté le 16 décembre dernier, en front commun, dans les rues de la capitale. «Gelez les prix plutôt que les salaires» a déclaré Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC. «Nous avons besoin d'un blocage des prix

de l'énergie. Nous avons besoin de savoir, lorsque nous allumons le chauffage, combien cela va coûter».

### Solidarités

Une importante délégation de la Confédération européenne des syndicats a également pris part au rassemblement, en solidarité avec la situation en Belgique. Avec cette délégation de travailleurs européens, eux aussi gravement touchés par la crise, les manifestants ont une nouvelle fois exprimé leur

«Gelez les prix plutôt que les salaires» a déclaré Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC.



Het leven is veel te duur, **WE WILLEN NÚ OPLOSSINGEN!**  
La vie est beaucoup trop chère. **DES SOLUTIONS, MAINTENANT!**

© La CSC



mécontentement vis-à-vis de certaines mesures prises par le gouvernement (diminution du droit au crédit-temps pour les soins aux enfants, réforme des pensions qui précarise les femmes, extension des flexi-jobs...) mais aussi vis-à-vis de celles qui tardent à l'être: déblocage de la loi sur la norme salariale, blocage des prix de l'énergie, augmentation des salaires bruts, plus grande contribution fiscale des entreprises et du capital, mise en œuvre d'une réforme des pensions non sexistes...

À l'avant-veille de la journée internationale des migrants (voir ci-dessous), les manifestants ont pu, le



La CSC Migrants a adressé ses vœux au «Grinch».

© La CSC

long du parcours, croiser un Grinch à qui la CSC Migrants demandait de ne pas saboter la Noël des travailleurs et, en solidarité avec les sans-papiers, de mettre en place une vraie politique d'accueil et de les laisser travailler sans être exploités.

## Maintenir la pression

«Nous resterons mobilisés aussi longtemps qu'il le faudra», a prévenu Marie-Hélène Ska. «Que ce soit en décembre, en janvier, en février et aussi longtemps que des solutions satisfaisantes n'auront pas été apportées, nous resterons mobilisés. Il ne revient pas à la population de payer la spéculation et la folie des prix d'aujourd'hui». L'annonce, quatre jours après la manifestation, d'un accord européen sur le plafonnement du prix du gaz constitue une première réponse à l'une de ses revendications, et un premier pas notable dans la lutte contre l'inflation galopante (lire la réaction de la CSC dans l'app de L'Info).

## CHARLEROI

### Migrants: besoin de vraies solutions, vite

À l'occasion de la Journée internationale des personnes migrantes, la CSC a témoigné de sa solidarité avec les migrants, avec ou sans papiers. | David Morelli |

Chaque année, le 18 décembre, la Journée internationale des migrants des Nations unies vise à reconnaître les efforts, les contributions et les droits des migrants dans le monde entier. Alors qu'une nouvelle crise de l'accueil témoigne de la (non-) politique migratoire indigne du gouvernement, la CSC a témoigné, en amont de cette date, des activités visant à témoigner de sa solidarité avec les migrants, avec ou sans

papiers. «Notre revendication principale, c'est évidemment un accès au séjour légal pour les travailleurs sans-papiers» déclare Amélie Rodriguez Y Merino, responsable nationale Migrants CSC. «Vu la crise de l'accueil actuelle, nous avons besoin de vraies solutions, directes, pour qu'il n'y ait plus personne à la rue. Par ailleurs, aujourd'hui, on demande aux demandeurs d'asile de travailler, mais on leur retire une partie de la rémunération pour payer leur aide matérielle, ou alors on les expulse des centres. Les migrants CSC trouvent ce système totalement injuste et demandent qu'il soit revu».

### Manifestations de solidarité

À Charleroi, une marche aux flambeaux a rassemblé une petite centaine de personnes le 8 décembre dernier. La CSC Migrants a réclamé aux édiles locaux, qui ont approuvé

la motion «Charleroi ville hospitalière» et la motion sur le respect des droits des migrants, d'appliquer ces motions, par exemple en matière d'accès à l'aide médicale urgente. À l'occasion d'une prise de parole, Sabrina, porte-parole des migrants et migrantes carolo a demandé l'arrêt immédiat de la construction du centre fermé de Jumet et «la mise en place d'une carte citoyenne communale à destination de toute la population, avec ou sans papiers. Elle permettra au détenteur de prouver son identité dans toutes les situations de la vie courante et de circuler librement sur le territoire de la commune. Enfin, nous demandons à ce qu'une zone safe soit mise en place au sein de la police communale pour que les personnes sans papiers puissent venir porter plainte sans crainte».

Dans un contexte plutôt sombre, une touche d'optimisme: d'après le dernier Baromètre de la solidarité internationale du CNCD-11.11.11, la majorité des Belges (54%) se dit favorable à «la régularisation et à l'octroi d'un permis de travail aux personnes sans papiers résidant en Belgique depuis au moins cinq ans et ayant prouvé leur intégration».



À Charleroi, une marche aux flambeaux a rassemblé une centaine de personnes.

© La CSC





## BRUXELLES

### Des droits contre les violences

© Ligue des travailleuses domestiques



Le 25 novembre dernier, les femmes de la Ligue des travailleuses domestiques ont été reçues par le président du parlement régional bruxellois, Rachid Madrane, à qui elles ont remis une motion politique. Elles demandaient à tous les niveaux de pouvoir de mettre en œuvre des mesures contraignantes qui protègent les femmes lorsqu'elles dénoncent leur patron abuseur, leur violeur, leur bourreau. Par cette motion, elles demandaient à chaque chef de groupe des partis politiques démocratiques de s'engager officiellement à leur accorder

une protection par un accès au séjour et à un permis de travail durant toute la procédure de plainte. Elles demandaient aussi que leur travail soit reconnu et donne lieu à une autorisation de travail et à une formation et accompagnement par Actiris.

Elles ont été invitées le 17 décembre au Parlement bruxellois afin d'y exposer leur analyse politique lors du colloque sur l'accès au séjour pour les travailleuses domestiques sans papiers. Après avoir inauguré ce qu'elles ont appelé un «Parlement

## PODCAST

### Ma vie sans énergie

Le Rwadé (Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie), dont la CSC est membre, vous propose d'écouter son podcast en six épisodes consacré à la crise énergétique. À travers les témoignages de Fanny, Laurent, Stéphane et Séverine, qui ont subi une coupure de leurs compteurs électriques, découvrez ce que signifie vivre sans lumière, sans chaleur, sans eau chaude...

Podcast à écouter sur [www.rwade.be/ressources](http://www.rwade.be/ressources)



du courage politique», elles ont demandé aux députés de lire leurs témoignages et de les soutenir.

À l'issue de cette présentation, chaleureusement accueillie, un deuxième panel réunissant le monde syndical, le banc patronal Unisoc et un avocat spécialisé en droit des étrangers a eu lieu. À son issue: une position partagée sur le fait que la porte de sortie à cette problématique devait, comme elles le plaident, se faire au niveau régional. Le ministre de l'Emploi a donc les clés en mains.

## MONS-LA LOUVIÈRE

### Des vœux pour briser l'isolement



Interpellés par le sentiment de solitude et d'isolement des personnes âgées, encore plus intense pendant les périodes de fêtes, les militants CSC Seniors de Mons-La Louvière ont rédigé des cartes de vœux à l'attention des seniors isolés. Près de 600 cartes ont été transmises aux équipes syndicales CSC travaillant en maison de repos, en service d'aide et soins à domicile ou en titres-services, pour qu'elles puissent être remises en main propre à leurs destinataires. Espérons que, cette année encore, ces vœux mettront du baume au cœur aux seniors qui les recevront!

Bonus



Dans l'app de L'Info  
Retrouvez  
le texte intégral.




Centres de services CSC

Pour consulter **les heures d'ouverture des centres de services de la CSC, une seule adresse fiable!**

[www.lacsc.be/horaires](http://www.lacsc.be/horaires)

## INFO

### Fin d'année

**N'oubliez pas de consulter les horaires des centres de services!**

Pendant la période de fêtes de fin d'année, les heures d'ouverture de votre centre de services peuvent être modifiées. Une seule adresse pour le savoir:

[www.lacsc.be/horaires](http://www.lacsc.be/horaires)





END THE COST OF LIVING CRISIS



## Signez la pétition

Demandons aux décideurs européens de mettre fin à la crise du coût de la vie, sur la base du plan en six points de la CES: [https://lacsc.co/CES\\_PLAN\\_6\\_POINTS](https://lacsc.co/CES_PLAN_6_POINTS)

euros; l'essence pour me rendre au travail - 150 euros; d'autres dépenses comme les frais de gestion de l'appartement et le téléphone - 150 euros; sans oublier les taxes indirectes que je dois évidemment aussi payer.»

Des parlementaires de différents groupes présents lors de cet événement sont très critiques à l'égard des positions actuelles de la Commission et du Conseil. Ils appellent, entre autres, à plus de solidarité européenne et à une taxation effective des surprofits. Force est de constater que certains s'opposent à des initiatives pour le pouvoir d'achat, même dans ce contexte dramatique. C'est notamment le cas de l'extrême droite et de la NVA, qui ont voté contre une résolution ce même 5 octobre.

**Dernière minute: Les ministres ont conclu, le 20 décembre dernier, un accord sur le plafonnement du prix du gaz. Lire la réaction de la CSC dans l'app de L'Info.**

1. Lire les témoignages complets sur [https://lacsc.co/ces\\_temoignages](https://lacsc.co/ces_temoignages)

**Bonus** Complément dans l'app de L'Info Zoom sur les grèves au Royaume-Uni.



## Crise énergétique Automne de mobilisations partout en Europe

**Les prix de l'énergie comme les taux d'inflation flambent. Les revenus ne suivent pas. Plus de 20% d'inflation dans les pays baltiques, entre 10 et 20% dans les pays de l'Europe de l'Est, et plus de 10% dans la zone euro depuis le début de 2022, très souvent sans indexation des revenus. Partout en Europe, les travailleuses et les travailleurs manifestent de plus en plus contre ces immenses pertes de pouvoir d'achat. La Confédération européenne des syndicats (CES) propose un plan en six points, au centre des revendications syndicales auprès des institutions européennes.**

Thomas Miessen

Le plan (à lire dans l'app de L'Info), présenté le 5 octobre au Parlement européen à Strasbourg, souligne avant tout que «cette crise est due aux profits excessifs, et non aux salaires». Il demande des mesures spécifiques concernant l'énergie pour toute l'Europe, mais plus largement des mesures concernant également les revenus, car la crise énergétique est avant tout une crise d'inégalités profondes. C'est le coût de la vie qui est devenu inabordable.

Au centre de la présentation devant les députés présents au Parlement européen, des témoignages, comme celui de Nancy Seutin, travailleuse liégeoise en titres-services et déléguée CSC Alimentation et Services: «Il faut choisir quelles factures payer. Le logement est bien sûr prioritaire au risque de se retrouver à la rue. Viennent ensuite le chauffage, et l'essence pour la voiture pour me rendre au travail. De nombreux collègues ont fait le choix de ne pas chauffer leur maison cet hiver. En ce qui concerne la nourriture, ici aussi c'est très difficile. Les produits alimentaires de base sont pratiquement inabordables, mais il faut choisir. Il faut donc faire avec ce qu'on a mais il est impossible pour moi de tout payer.»<sup>1</sup>

**Javier Pizzaro, ouvrier agricole en Espagne** depuis 30 ans, est dans une situation semblable: «Aujourd'hui, le salaire minimum en Espagne est de 1.150 euros. C'est ce que je gagne. Une famille normale est au seuil de pauvreté avec ce revenu. Le mois dernier, mes dépenses incluaient: l'électricité - 130 euros; ma mensualité hypothécaire - 350 euros; l'eau - 40

En octobre, la CES a proposé un plan contre la crise au Parlement européen.



## Interview

# Conférence sur le climat: résultats mitigés

Thomas Vaels, conseiller au service d'études de la CSC, a représenté la CSC lors de la 27<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 27) qui s'est tenue en Égypte. Si les leaders mondiaux ont convenu de la nécessité de créer un fonds pour aider les pays en développement qui subissent des dégâts liés aux conséquences du changement climatique, aucun accord n'a été possible sur la sortie progressive des énergies fossiles.

Propos recueillis par Patrick Van Looveren (adapt: DMO)

### Comment évaluez-vous ce Sommet sur le climat?

La création d'un fonds pour soutenir les victimes du changement climatique est une avancée importante. Les pays qui souffrent le plus de la crise climatique sont souvent ceux qui y contribuent le moins. Le fonds sur les dégâts climatiques doit surtout être alimenté par les plus grands pollueurs, les pays qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre. À ce stade, on ne sait toutefois pas qui financera ce fonds, quelle en sera l'ampleur et dans quelles circonstances il sera censé intervenir. Une commission spéciale négocierait ces aspects l'an prochain.

On peut par contre déplorer qu'aucun progrès n'ait pu être enregistré pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est toutefois positif que les négociateurs se soient engagés à élaborer des mesures concrètes pour les secteurs à fortes émissions lors des sommets futurs.

### Avec les mesures actuelles, pourrions-nous limiter le réchauffement de la planète au plafond critique de 1,5°C?

Non. Des rapports récents du Giec montrent que si nous maintenons



Thomas Vaels, conseiller au service d'études de la CSC.

la tendance actuelle, nous nous dirigeons vers un réchauffement mondial avec des conséquences dramatiques. Il faut d'urgence passer à la vitesse supérieure. Nous espérons, après la décision d'une sortie progressive du charbon lors de la Cop 26, poursuivre les discussions pour d'autres combustibles fossiles, y compris le pétrole et le gaz. Ça n'est (provisoirement) pas le cas.

### Les syndicats mettent fortement l'accent sur la transition juste. A-t-on pu progresser à ce niveau?

La transition juste est un concept introduit par les syndicats dans la politique climatique. L'idée est qu'on ne peut pas abandonner les travailleurs qui sont impactés par cette transition. Il faut veiller à leur offrir une perspective, à créer pour eux de nouveaux emplois (verts) et à les préparer. L'Organisation internationale du travail (OIT) a défini des «principes di-

recteurs pour une transition juste» qui soulignent l'importance d'un bon dialogue social entre les syndicats et les organisations patronales, du travail décent et de bons droits du travail, de la création d'emplois verts, et d'une protection sociale pour les travailleurs impactés. Il est positif que l'on ait pu se mettre d'accord pendant cette conférence sur l'élaboration d'un plan de travail autour de la transition juste, mais en termes de contenu, les textes se limitent à mentionner le dialogue social et la protection sociale. Le droit du travail, la formation et le recyclage professionnel des travailleurs, les négociations collectives et les conditions de travail n'ont malheureusement pas été assez mis en

avant. Force est aussi de constater que le terme «transition juste» devient une notion vague, fourre-tout, que d'autres parties prenantes s'approprient. Nous devons veiller à ce que le travail, les travailleurs et les syndicats gardent une place centrale dans la définition de ce concept.



SI NOUS MAINTENONS LA TENDANCE ACTUELLE, NOUS DIRIGEONS VERS DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES.

## Agir collectivement!



L'année 2022 touche à sa fin alors que l'inquiétude de nombreux ménages pour boucler leurs fins de mois demeure. Tout au long de cette année, notre ambition a été de limiter les effets pour les travailleurs et travailleuses des multiples «secourses» qui touchent notre pays.

Ce ne fut pas simple, et des questions non résolues restent encore en chantier. Mais soyez-en certains, nous resterons mobilisés en 2023. Nous continuerons à mettre la pression pour débloquer la loi sur la norme salariale. Cette semaine, le Conseil européen des ministres de l'énergie a trouvé un accord pour plafonner le prix du gaz si celui-ci dépasse 180 euros par mégawattheure durant trois jours consécutifs. Il s'agit d'un premier pas, que nous réclamions depuis des mois. L'impact réel de cette mesure sur les factures reste à examiner.

Mais si demain, nous voulons avoir un bouclier tarifaire pour l'énergie, il faut évidemment avoir

des recettes fiscales qui rentrent au niveau de l'État. Les réformes structurelles dont nous avons besoin sont connues:

- une réforme fiscale pour réduire les cotisations sur le travail mais aussi renforcer la contribution d'autres revenus, en particulier ceux du capital. C'est la condition sine qua non pour garantir les moyens nécessaires au fonctionnement de la justice, de la police, de l'enseignement, des transports collectifs...
- une augmentation des plafonds de revenus à prendre en compte pour le calcul de la pension. Une telle mesure permettra une augmentation réelle, effective, de nombreuses pensions.

Voilà de quoi bien démarrer 2023, année que nous vous souhaitons belle et emplie de projets.

Dans l'app de L'Info, découvrez la rétrospective de l'année en dessins.

